

Jean-Baptiste André Godin à Albert Pétilleau, 16 août 1871

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (4)

Collation1 p. (143r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Albert Pétilleau, 16 août 1871, consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52635>

Copier

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 août 1871](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Pétilleau, Albert](#)

Lieu de destinationMamers (Sarthe)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin a reçu la lettre de Pétilleau du 11 août 1871 au moment où il quittait Versailles pour le Familistère, pour y trouver repos et santé. Pétilleau est toujours décidé à trouver un emploi au Familistère après avoir lu *Solutions sociales* : Godin l'invite à venir à Guise dès que possible et lui rappelle que ses appointements

seront de 250 F par mois.

Mots-clés

[Emploi](#), [Santé](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\) - Familière](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise, Familière 16 Août 71

Monsieur Pétillot

J'ai reçue votre lettre du 11, au moment où je quittais Versailles pour venir chercher ici le repos et la santé.

Puisque après lecture de mon lettre, vous restez dans les mêmes sentiments, je vous prie à venir le plus tôt possible me rejoindre, et prévenez-moi par avance du moment où vous pourrez le faire.

Il étoit entendu que votre consentement et, de ma part, votre expectation donneraient lieu aux échéanciers de 10⁰⁰ francs par mois.

C'est donc bien ce chiffre que j'entends vous accorder.

Agreez, je vous prie, mes sincères

Georges